



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 123111

Texte de la question

M. René Dosière souligne à M. le Premier ministre que, dans la réponse à la question n° 117 271, « il est précisé que le parc automobile de la Présidence de la République est sensiblement identique à celui de la précédente présidence : les soixante et un véhicules déclarés (à l'époque) n'incluaient pas les véhicules prêtés par les constructeurs ». Cette explication s'applique, effectivement, à la réponse à la question écrite n° 67889 formulée en 2005, qui n'évoquait « que » soixante-et-un véhicules et sept scooters ; ainsi qu'aux explications fournies par la présidence précédente en novembre 2006, qui dans son projet de budget 2007 indiquait, à nouveau, un parc de soixante-et-un véhicules et sept scooters. Mais l'actuelle présidence précisait dans son projet de budget pour 2008 qu'au 1er juillet 2007, le parc se composait de cinquante-cinq véhicules et sept scooters sans évoquer les véhicules prêtés. En outre, à l'automne 2008, dans les réponses fournies au rapporteur spécial de la commission des finances, il était indiqué soixante-deux véhicules et sept scooters, là encore sans aucune référence aux véhicules prêtés. Les années suivantes, il est indiqué au rapporteur spécial que le nombre de véhicules a augmenté de onze en 2009 (dix-huit achats sept ventes) et de sept en 2010 (quatorze achats et sept ventes). À aucun moment il n'est fait référence à des véhicules mis à disposition gratuitement par des constructeurs alors que la Cour des comptes précise que leur nombre s'élève à vingt-cinq. Force est donc de constater que la Présidence de la République, hier comme aujourd'hui, a dissimulé à la représentation nationale la réalité du parc automobile de la présidence. C'est pourquoi il souhaite obtenir, par constructeur et par modèle, la liste des véhicules composant le parc automobile de l'Élysée, en distinguant les véhicules mis à disposition et ceux qui appartiennent à la Présidence de la République.

Texte de la réponse

Le parc automobile actuel de la Présidence de la République est composé de 105 véhicules opérationnels dont 25 prêtés par les constructeurs. Avant 2007, il était de 91 véhicules dont 30 prêtés par les constructeurs. La différence provient de la diminution de 5 véhicules prêtés compensés par 5 achats par la Présidence, de 5 nouveaux véhicules et de 14 véhicules auparavant mis à disposition avec leurs personnels par les Ministères (7 par la Défense, 1 par France Télécom et 6 par le Ministère de l'Intérieur) intégrés dans le parc de l'Élysée. Le tableau des véhicules par constructeur est joint ci-dessous. Liste des véhicules composant le parc automobile de l'Élysée

Marque	Modèle	Prêt constructeurs	Appartenant à la présidence Parc opérationnel
Citroën	Berlingo de course	1	1

Citroën	C1		3
Citroën	C2		1
Citroën	C3		2
Citroën	C5		5
Citroën	C6	2	2
Citroën	Jumper		1
Citroën	SM		2
MBK	Skyliner		1
Peugeot	107		2
Peugeot	206		
Peugeot	307		1
Peugeot	308		20
Peugeot	406		
Peugeot	407	1	7
Peugeot	607	3	3
Peugeot	Elystar		1
Peugeot	Partner		1
Peugeot	Vivacity		1
Piaggio	MP3		1
Renault	Clio		4
Renault	Espace	5	3
Renault	Fulltime		2
Renault	Kangoo		3
Renault	Laguna	2	3
Renault	Master		2
Renault	Midlum		1

Renault	Modus		1
Renault	Trafic		2
Renault	Twingo	1	
Renault	Vel Satis	10	3
Véhicule USA			1
		25	80
TOTAL = 105			

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123111

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12408

Réponse publiée le : 31 janvier 2012, page 947